



GLOBAL REIT (GR)

Aperçu du fonds

Banque dépositaire	Banque Lombard Odier & Cie SA
Année de lancement	Novembre 2017
Monnaie	CHF
Souscription/Rachat	quotidien jusqu'à 14 h (T)
Clôture de l'exercice	30 septembre
Distribution	aucune, capitalisation
Indice de référence	GPR 250 World Net CHF
Fortune totale	CHF 10.18 mn
Portefeuille de base	CHF 30.90 mn
Nombre de positions	57
Source	Bloomberg ISTRIT1 istfunds.ch
VNI Catégorie I	CHF 1'572.48
VNI Catégorie II	CHF 1'606.04

Gérant du fonds

Gérant du fonds	Van Lanschot Kempen Investment Management
Gérant du fonds dès	Novembre 2017
Signataire UNPRI	oui

Souscription / Rachat

Valeur souscription	T + 2 jours
Valeur remboursement	T + 2 jours

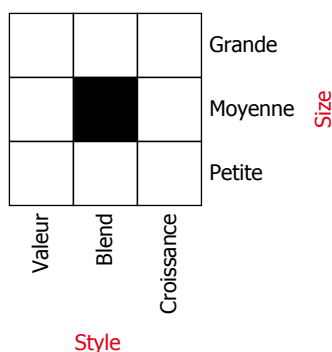
Chiffres clés

Tracking Error ex-post	2.64%
Beta	1.01

ESG

Exercice des droits de vote	Oui
Liste d'exclusion	Oui

Style Box¹



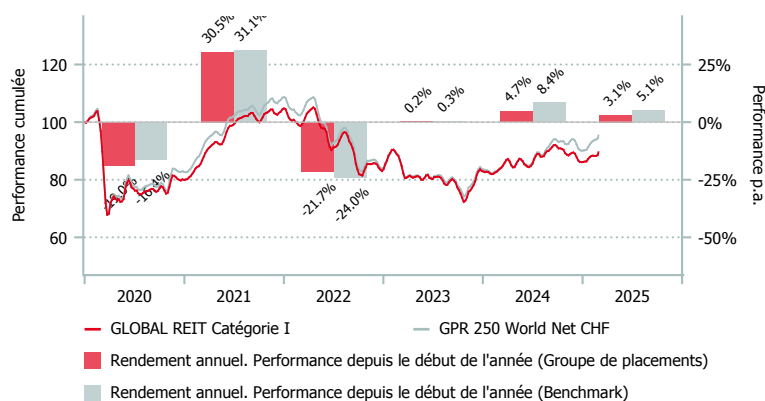
Politique d'investissement

GLOBAL REIT est un groupe de placements géré activement. L'objectif est de surperformer l'indice de référence (GPR250 Index) sur un cycle conjoncturel complet. Le portefeuille largement diversifié comprend 50 positions et affiche un écart de suivi ex ante de 4%. La taille de chaque position est limitée à 5% de la fortune totale. Le risque de change n'est pas couvert contre CHF.

Le groupe de placements investit dans des sociétés immobilières cotées figurant dans l'indice GPR250. Ce dernier se compose des 250 sociétés immobilières les plus liquides au monde et couvre 12 pays. Au maximum, 10% de la fortune du groupe de placements peuvent être investis hors de cet univers. Le gérant de portefeuille regroupe les placements en «clusters» et procède ainsi à une répartition divergeant de celle de l'indice. Aux Etats-Unis et en Europe, l'accent est mis sur le type d'affectation. Aussi, le portefeuille lui-même se caractérise par une allocation neutre en termes de clusters, et non pas du point de vue géographique. Les critères ESG de l'association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR) sont appliqués. Le portefeuille ne comprend pas les titres exclus par l'ASIR. Les entreprises (sociétés minières ou producteurs d'électricité), qui réalisent plus de 25 % de leurs chiffres d'affaires à partir du charbon thermique, sont également exclues de l'univers d'investissement, selon les classifications de Sustainalytics.

Depuis janvier 2020, les droits de vote des actionnaires sont activement exercés par le gestionnaire sur la base des recommandations de spécialistes de la gouvernance d'entreprise. Pour plus d'informations, voir la fiche ESG sous www.istfunds.ch/produits-cours.

Performance en CHF (en %, nette de frais)



	1 m.	3 m.	6 m.	1 a.	3 a.*	5 a.*	Vol. 3 a.
GR cat. I	1.23	-0.66	-1.11	8.91	-3.05	-0.63	16.44
GR cat. II	1.24	-0.64	-1.08	8.98	-2.99	-0.57	16.44
BM	2.58	0.55	3.54	15.58	-2.17	0.51	16.08

*annualisée

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	YTD
GR cat. I	23.86	-19.02	30.46	-21.67	0.20	4.75	3.09
GR cat. II	23.96	-18.97	30.54	-21.62	0.26	4.82	3.11
BM	19.25	-16.38	31.12	-23.95	0.31	8.42	5.13

Répartition du portefeuille (en %)

Top 10 (en %)

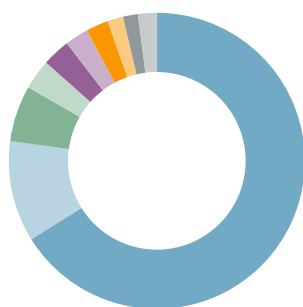
	GR
Ventas	4.5
Prologis	4.2
Vici Properties Inc	4.2
Welltower OP Inc	3.9
Mitsui Fudosan	3.9
Invitation Homes	3.9
Realty Income	3.9
Extra Space Storage	3.9
Avalonbay Communities	3.5
Stag Industrial Inc	3.0

Secteurs (en %)

	GR	BM
Industrie	29.7	23.7
Résidentiel	20.4	19.8
Retail	17.2	20.8
Bureau	10.8	12.3
Divers	21.9	23.4

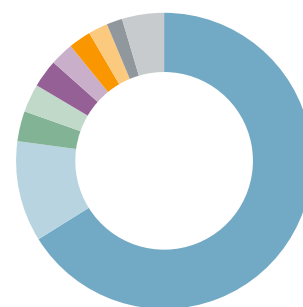
Répartition monétaire (en %)

	GR
USD	66.1
JPY	11.0
EUR	6.1
GBP	3.3
AUD	3.0
HKD	2.6
SGD	2.4
CAD	1.7
SEK	1.6
Divers	2.1



Répartition géographique (en %)

	GR
Etats-Unis	66.1
Japon	11.0
Royaume-Uni	3.3
Belgique	3.1
Australie	3.0
Hong Kong	2.6
Singapour	2.4
Allemagne	2.1
Canada	1.7
Divers	4.6



Points de repère

	Catégorie I	Catégorie II
Numéro de valeur	37.905.098	37.905.101
ISIN	CH0379050989	CH0379051011
Investissement minimum en CHF	< 10 Mio.	10 - 30 Mio.
TER KGAST/CAFP ² en % p.a. au 30.09.2024	0.54	0.48
dont TER fonds cibles ³ en % p.a. au 30.09.2024	0.39	0.39
Frais achat / vente en % ⁴	0.25	0.25

¹ La Style Box décrit graphiquement la stratégie d'investissement dominante d'un fonds.

² Le ratio des charges d'exploitation TER KGAST/CAFP comprend l'entier des frais avec pour exceptions les coûts de transactions ainsi que le droit de timbre et les taxes de bourse

³ Le TER fonds cibles est composé du TER de chaque fonds cible pondéré par son poids, respectivement des fonds institutionnels de IST. Le chiffre indiqué correspond à la valeur du dernier TER calculé. Il est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse dans le futur.

⁴ en faveur du groupe de placements

Source de données pour le benchmark: GPR